



Avant-projet de règlement grand-ducal actualisant le règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 concernant l'établissement de l'indice des prix à la consommation

I.	Note explicative	p. 2
II.	Texte de l'avant-projet de règlement grand-ducal	p. 3
III.	Annexe	p. 5



I. Note explicative

Le règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 concernant l'établissement de l'indice des prix à la consommation prévoit à l'article 2, alinéas deux et trois, que « La liste des positions de référence de l'indice des prix à la consommation et de leur pondération est révisée annuellement pour tenir compte des modifications dans les habitudes de consommation » et que « Les révisions annuelles de la liste des positions de l'indice et de leur pondération font l'objet de règlements grand-ducaux à prendre chaque année (...) ».

L'article 3 indique sous le point 1 que « Les coefficients de pondération sont dérivés des comptes nationaux, l'intervalle séparant l'année de référence du schéma de pondération de l'année courante pour laquelle l'indice est établi ne pouvant être supérieur à trois années calendaires », en précisant que « Ces coefficients de pondération sont ajustés pour tenir compte de l'évolution des prix entre l'année de référence de la pondération et le mois de base par rapport auquel les indices mensuels d'un chaînon indiciaire annuel sont calculés ».

Ces dispositions exigent d'une part l'adaptation annuelle du point 2 de l'article 3, qui apporte les précisions nécessaires quant aux caractéristiques du schéma de pondération (année de référence et mois au prix duquel se fait l'actualisation) appliqué pour le calcul des indices d'une année donnée, ainsi que d'autre part la fixation annuelle du schéma de pondération lui-même. Tels sont les objets du présent projet de règlement grand-ducal.

Le schéma de pondération annexé, dérivé des comptes nationaux - consommation privée - de l'année 2016, est établi, à titre provisoire, aux prix du mois d'octobre 2017. La pondération définitive, qui sera fixée par règlement grand-ducal, devra être exprimée aux prix du mois de décembre 2017, et ne pourra de ce fait être établie qu'au moment où les résultats de l'indice des prix à la consommation du mois de décembre prochain seront connus, soit en janvier 2018.

Etant donné que le règlement grand-ducal fixant la nouvelle pondération de l'indice des prix à la consommation devra entrer en vigueur avant la publication de l'indice du mois de janvier 2018, qui est prévue pour le 16 février, il serait désirable que les avis des Chambres professionnelles puissent se fonder sur la version provisoire de la pondération. La pondération définitive n'en divergera en effet que marginalement, puisque l'évolution des prix d'octobre à décembre 2017 est insignifiante par rapport à celle enregistrée de 2016 à octobre 2017.



II. Texte de l'avant-projet de règlement grand-ducal

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu l'article 1^{er} de la loi modifiée du 10 juillet 2011 portant organisation de l'Institut national de la statistique et des études économiques et modifiant la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat;

Vu l'article 3 de la loi modifiée du 25 mars 2015 fixant le régime des traitements et les conditions et modalités d'avancement des fonctionnaires de l'État;

Vu l'article L. 223-1 du Code du Travail;

Vu le règlement (UE) n° 2016/792 du Parlement européen et du Conseil du 11 mai 2016 relatif aux indices des prix à la consommation harmonisés et à l'indice des prix des logements et abrogeant le règlement (CE) n° 2494/95 du Conseil ;

Vu le règlement (UE) n° 1114/2010 de la Commission du 1^{er} décembre 2010 portant modalités d'application du règlement (CE) n° 2494/95 du Conseil en ce qui concerne les normes minimales pour la qualité des pondérations de l'IPCH et abrogeant le règlement (CE) n° 2454/97 de la Commission;

Vu les avis de la Chambre d'agriculture, de la Chambre de commerce, de la Chambre des fonctionnaires et employés publics, de la Chambre des métiers, de la Chambre des salariés, du Conseil économique et social et de la Commission de l'indice des prix à la consommation;

Vu l'article 1er, paragraphe 1er, de la loi du 16 juin 2017 sur l'organisation du Conseil d'État et considérant qu'il y a urgence;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Économie, et après délibération du Gouvernement en conseil;

Arrêtons:

Art. 1^{er}. Le point 2 de l'article 3 du règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 concernant l'établissement de l'indice des prix à la consommation est remplacé comme suit :

« 2. Le schéma de pondération ayant vigueur pour les indices correspondant aux douze mois de l'année 2018 est dérivé des comptes nationaux de l'année 2016. Les coefficients de pondération figurant dans ce schéma sont ajustés de manière à tenir compte des variations de prix qui se sont produites entre l'année 2016 et le mois de décembre 2017, mois de référence pour le calcul des indices mensuels de l'année 2018. ».

Art. 2. Le schéma de pondération ayant vigueur pour le calcul des douze indices mensuels de l'année 2018, établi en vertu des dispositions ci-dessus, est annexé au présent règlement.

Art. 3. Notre Ministre de l'Économie est chargé de l'exécution du présent règlement qui sera publié au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg.

A N N E X E

INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION - Année 2018

Positions de référence et pondération Consommation privée - Année 2016

COICOP-LUX	Pondération 2018 Consommation privée 2016 aux prix de octobre 2017	
	IPCH	IPCN
ENSEMBLE DES BIENS ET SERVICES		
IPCH: Consommation totale sur le territoire	1 000.0	
dont: IPCN: Consommation des résidents sur le territoire		724.3
01. PRODUITS ALIMENTAIRES ET BOISSONS NON ALCOOLISEES	<u>116.9</u>	<u>82.1</u>
01.1. PRODUITS ALIMENTAIRES	101.8	74.3
01.1.1. Pain et céréales	19.4	11.3
01.01.01.01. Riz	0.5	0.5
01.01.01.02. Farine et autres céréales	0.4	0.3
01.01.01.03. Pain	5.5	3.2
01.01.01.04. Autres produits de boulangerie	8.8	4.5
01.01.01.05. Pizzas et quiche	1.2	0.7
01.01.01.06. Pâtes alimentaires et couscous	2.1	1.2
01.01.01.07. Céréales pour petit déjeuner	0.7	0.7
01.01.01.08. Autres produits à base de céréales	0.2	0.2
01.1.2. Viande	25.8	21.3
01.01.02.01. Viande de bœuf et de veau	5.7	4.7
01.01.02.02. Viande de porc	1.9	1.6
01.01.02.03. Viande d'ovins et de caprins	0.5	0.4
01.01.02.04. Viande de volaille	3.0	2.5
01.01.02.05. Autres viandes	0.6	0.5
01.01.02.07. Viande séchée, salée ou fumée	7.2	5.9
01.01.02.08. Autres préparations à base de viande	6.9	5.7
01.1.3. Poissons et fruits de mer	9.0	5.5
01.01.03.01. Poisson frais	2.1	2.1
01.01.03.02. Poisson surgelé	1.2	0.5
01.01.03.03. Fruits de mer frais	0.5	0.5
01.01.03.04. Fruits de mer surgelés	0.2	0.2
01.01.03.05. Poisson et fruits de mer séchés, fumés ou salés	1.8	0.8
01.01.03.06. Autres préparations à base de poisson ou fruits de mer	3.2	1.4
01.1.4. Lait, fromages et oeufs	17.1	12.1
01.01.04.01. Lait entier	1.4	1.0
01.01.04.02. Lait écrémé et demi-écrémé	1.4	1.0
01.01.04.03. Lait de conserve	0.1	0.1
01.01.04.04. Yaourts	2.7	1.9
01.01.04.05. Fromage et lait caillé	8.2	5.7
01.01.04.06. Autres produits laitiers	2.7	1.8
01.01.04.07. Oeufs	0.6	0.6
01.1.5. Graisses et huiles	3.0	2.4
01.01.05.01. Beurre	1.1	0.8
01.01.05.02. Margarine et autres graisses végétales	0.4	0.3
01.01.05.03. Huile d'olive	0.8	0.7
01.01.05.04. Autres huiles alimentaires	0.6	0.5
01.01.05.05. Autres graisses animales	0.1	0.1
01.1.6. Fruits	7.2	6.7
01.01.06.01. Fruits frais	5.6	5.4
01.01.06.02. Fruits surgelés	0.1	0.1
01.01.06.03. Fruits séchés et noix	1.3	1.1
01.01.06.04. Fruits en conserves et produits à base de fruits	0.2	0.1

COICOP-LUX	Pondération 2018			
	Consommation privée 2016 aux prix de octobre 2017			
	IPCH		IPCN	
01.1.7. Légumes	8.0		7.4	
01.01.07.01. Légumes frais		4.0		3.9
01.01.07.02. Légumes surgelés		0.1		0.1
01.01.07.03. Légumes séchés, en conserve et préparations à base de légumes		2.1		1.7
01.01.07.04. Pommes de terre		1.0		1.0
01.01.07.05. Chips		0.3		0.3
01.01.07.06. Autres tubercules et produits à base de tubercules		0.5		0.4
01.1.8. Sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie	7.7		4.7	
01.01.08.01. Sucre		0.4		0.2
01.01.08.02. Confiture, marmelade, miel		1.0		0.8
01.01.08.03. Chocolat		2.9		1.6
01.01.08.04. Confiserie		2.3		1.3
01.01.08.05. Glaces alimentaires		1.1		0.8
01.1.9. Produits alimentaires n.c.a.	4.6		2.9	
01.01.09.01. Sauce et condiment		1.3		0.8
01.01.09.02. Sel et épices et herbes culinaires		0.5		0.4
01.01.09.03. Nourriture pour bébés		0.8		0.5
01.01.09.04. Plats préparés		1.4		0.8
01.01.09.09. Autres produits alimentaires n.c.a.		0.6		0.4
01.2. BOISSONS NON ALCOOLISEES	15.1		7.8	
01.2.1. Café, thé, cacao	3.7		2.1	
01.02.01.01. Café		3.2		1.8
01.02.01.02. Thé		0.4		0.2
01.02.01.03. Cacao et chocolat en poudre		0.1		0.1
01.2.2. Autres boissons non alcoolisées	11.4		5.7	
01.02.02.01. Eaux minérales		4.9		2.4
01.02.02.02. Boissons gazeuses non minérales		3.8		1.8
01.02.02.03. Jus de fruits et de légumes		2.7		1.5
02. BOISSONS ALCOOLISEES ET TABAC	99.6		23.1	
02.1. BOISSONS ALCOOLISEES	26.9		15.7	
02.1.1. Spiritueux	9.7		4.0	
02.01.01.01. Spiritueux et liqueurs		9.7		4.0
02.1.2. Vins	8.5		5.0	
02.01.02.01. Vins		6.9		4.3
02.01.02.03. Vins fortifiés		1.6		0.7
02.1.3. Bières	8.7		6.7	
02.01.03.01. Bières		8.3		6.4
02.01.03.03. Bières sans alcool		0.4		0.3
02.2. TABAC	72.7		7.4	
02.2.0. Tabac	72.7		7.4	
02.02.00.01. Cigarettes		45.3		4.7
02.02.00.02. Cigares		1.1		0.4
02.02.00.03. Autres produits de tabac		26.3		2.3
03. ARTICLES D'HABILLEMENT ET CHAUSSURES	68.3		43.3	
03.1. ARTICLES D'HABILLEMENT	55.8		34.9	
03.1.1. Tissus pour habillement	0.3		0.2	
03.01.01.00. Tissus pour habillement		0.3		0.2
03.1.2. Vêtements	53.8		33.5	
03.01.02.01. Vêtements pour hommes		21.1		13.4
03.01.02.02. Vêtements pour dames		26.0		16.1
03.01.02.03. Vêtements pour enfants et bébés		6.7		4.0

COICOP-LUX	Pondération 2018			
	Consommation privée 2016 aux prix de octobre 2017			
	IPCH		IPCN	
03.1.3. Autres articles et accessoires vestimentaires	1.5		1.0	
03.01.03.01. Autres articles vestimentaires		1.3		0.9
03.01.03.02. Accessoires vestimentaires		0.2		0.1
03.1.4. Nettoyage, réparation et location de vêtements	0.2		0.2	
03.01.04.01. Nettoyage de vêtements		0.1		0.1
03.01.04.02. Réparation et location de vêtements		0.1		0.1
03.2. CHAUSSURES	12.5		8.4	
03.2.1. Chaussures et autres articles chaussants	11.5		7.6	
03.02.01.01. Chaussures pour hommes		4.0		2.7
03.02.01.02. Chaussures pour dames		5.6		3.8
03.02.01.03. Chaussures pour enfants et bébés		1.9		1.1
03.2.2. Réparation et location de chaussures	1.0		0.8	
03.02.02.00. Réparation et location de chaussures		1.0		0.8
04. LOGEMENT, EAU, ELECTRICITE, GAZ ET AUTRES COMBUSTIBLES	111.6		111.5	
04.1. LOYERS D'HABITATION REELS	46.7		46.7	
04.1.1. Loyers d'habitation réels	45.7		45.7	
04.01.01.00. Loyers d'habitation réels		45.7		45.7
04.1.2. Autres loyers	1.0		1.0	
04.01.02.02. Loyers de garage et autres loyers		1.0		1.0
04.3. TRAVAUX COURANTS D'ENTRETIEN ET DE REPARATION DES LOGEMENTS	20.1		20.0	
04.3.1. Produits pour l'entretien et la réparation du logement	7.7		7.6	
04.03.01.00. Produits pour l'entretien et la réparation du logement		7.7		7.6
04.3.2. Services d'entretien et de réparation du logement	12.4		12.4	
04.03.02.01. Services de plombiers		3.3		3.3
04.03.02.02. Services d'électriciens		3.7		3.7
04.03.02.03. Services de chauffagistes		3.8		3.8
04.03.02.04. Services de peintres		1.6		1.6
04.4. ALIMENTATION EN EAU ET SERVICES DIVERS LIÉS AU LOGEMENT	15.5		15.5	
04.4.1. Alimentation en eau	4.4		4.4	
04.04.01.00. Alimentation en eau		4.4		4.4
04.4.2. Enlèvement des ordures ménagères	4.6		4.6	
04.04.02.00. Enlèvement des ordures ménagères		4.6		4.6
04.4.3. Reprise des eaux usées	1.7		1.7	
04.04.03.00. Reprise des eaux usées		1.7		1.7
04.4.4. Autres services liés à l'habitation n.c.a.	4.8		4.8	
04.04.04.01. Charges de maintenance pour résidences communes		3.8		3.8
04.04.04.02. Services de sécurité		0.3		0.3
04.04.04.09. Autres services liés à l'habitation		0.7		0.7
04.5. ELECTRICITE, GAZ ET AUTRES COMBUSTIBLES	29.3		29.3	
04.5.1. Electricité	11.1		11.1	
04.05.01.00. Electricité		11.1		11.1
04.5.2. Gaz	10.5		10.5	
04.05.02.01. Gaz de ville et gaz naturel		10.4		10.4
04.05.02.02. Gaz liquéfié		0.1		0.1
04.5.3. Mazout de chauffage	7.1		7.1	
04.05.03.00. Mazout de chauffage		7.1		7.1
04.5.4. Combustibles solides	0.1		0.1	
04.05.04.09. Combustibles solides		0.1		0.1
04.5.5. Energie thermique	0.5		0.5	
04.05.05.00. Energie thermique		0.5		0.5

COICOP-LUX	Pondération 2018 Consommation privée 2016 aux prix de octobre 2017	
	IPCH	IPCN
05. MEUBLES, ARTICLES DE MÉNAGE ET ENTRETIEN COURANT DU LOGEMENT	70.0	60.0
05.1. MEUBLES, ARTICLES D'AMEUBLEMENT, TAPIS ET AUTRES REVÊTEMENTS DE SOL	19.1	17.2
<i>05.1.1. Meubles et articles d'ameublement</i>	17.1	15.9
05.01.01.01. Meubles d'intérieur	13.7	12.8
05.01.01.02. Meubles de jardin	1.2	1.1
05.01.01.03. Luminaires	0.8	0.7
05.01.01.09. Autres meubles et articles d'ameublement	1.4	1.3
<i>05.1.2. Tapis et autres revêtements de sol</i>	2.0	1.3
05.01.02.01. Tapis et moquettes	1.4	0.8
05.01.02.02. Autres revêtements de sol	0.2	0.1
05.01.02.03. Services de pose de revêtements de sol	0.4	0.4
05.2. ARTICLES DE MENAGE EN TEXTILES	5.7	3.9
<i>05.2.0. Articles de ménage en textiles</i>	5.7	3.9
05.02.00.01. Tissus d'ameublement et rideaux	2.9	1.9
05.02.00.02. Linge de lit	2.2	1.6
05.02.00.03. Linge de table et de toilette	0.6	0.4
05.3. APPAREILS MENAGERS	9.1	8.3
<i>05.3.1. Gros appareils ménagers</i>	5.4	5.0
05.03.01.01. Réfrigérateurs et congélateurs	1.1	1.0
05.03.01.02. Lave-linge, sèche-linge et lave-vaisselle	1.8	1.6
05.03.01.03. Cuisinières, plaques de cuisson et fours	1.1	1.0
05.03.01.04. Appareils de chauffage et climatiseurs	0.5	0.5
05.03.01.05. Appareils de nettoyage	0.5	0.5
05.03.01.09. Autres gros appareils ménagers	0.4	0.4
<i>05.3.2. Petits appareils électroménagers</i>	1.2	1.1
05.03.02.01. Appareils pour la transformation des aliments	0.4	0.3
05.03.02.02. Machines à café/thé, bouilloires etc.	0.4	0.4
05.03.02.03. Fers à repasser	0.2	0.2
05.03.02.04. Grille-pains et grills	0.1	0.1
05.03.02.09. Autres petits appareils électroménagers	0.1	0.1
<i>05.3.3. Réparation des appareils ménagers</i>	2.5	2.2
05.03.03.00. Réparation des appareils ménagers	0.0	2.2
05.4. VERRERIE, VAISSELLE ET USTENSILES DE MENAGE	5.1	4.8
<i>05.4.0. Verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage</i>	5.1	4.8
05.04.00.01. Verrerie, cristallerie, céramique et en faïence	0.9	0.7
05.04.00.02. Coutellerie, couverts et argenterie	0.1	0.1
05.04.00.03. Ustensiles de cuisine et articles ménagers non électriques	4.1	4.0
05.5. OUTILLAGE ET MATÉRIEL POUR LA MAISON ET LE JARDIN	3.8	3.6
<i>05.5.1. Gros outillage et matériel</i>	1.3	1.2
05.05.01.01. Gros outillage et matériel motorisés pour la maison et le jardin	1.3	1.2
<i>05.5.2. Petit outillage et accessoires divers</i>	2.5	2.4
05.05.02.01. Petit outillage et accessoires divers	1.6	1.5
05.05.02.02. Accessoires divers pour la maison et le jardin	0.9	0.9
05.6. BIENS ET SERVICES LIÉS À L'ENTRETIEN COURANT DU LOGEMENT	27.2	22.2
<i>05.6.1. Articles de ménage non durables</i>	11.9	7.1
05.06.01.01. Produits de nettoyage et d'entretien	6.3	3.0
05.06.01.02. Autres produits de ménage non durables	5.6	4.1

COICOP-LUX	Pondération 2018 Consommation privée 2016 aux prix de octobre 2017	
	IPCH	IPCN
05.6.2. Services domestiques et services ménagers	15.3	15.1
05.06.02.01. Services domestiques	13.9	13.9
05.06.02.02. Services de nettoyage	0.1	0.1
05.06.02.09. Autres services domestiques et services ménagers	1.3	1.1
06. SANTE	20.7	20.1
06.1. PRODUITS, APPAREILS ET MATÉRIELS MÉDICAUX	14.4	14.1
06.1.1. Produits pharmaceutiques	7.2	6.9
06.01.01.00. Produits pharmaceutiques	7.2	6.9
06.1.2. Autres produits médicaux	4.6	4.6
06.01.02.01. Tests de grossesse et dispositifs de contraception	0.1	0.1
06.01.02.09. Autres produits médicaux n.c.a.	4.5	4.5
06.1.3. Appareils et matériel thérapeutiques	2.6	2.6
06.01.03.01. Lunettes et lentilles de contact	1.4	1.4
06.01.03.02. Appareils auditifs	0.1	0.1
06.01.03.09. Autres appareils et matériel thérapeutiques	1.1	1.1
06.2. SERVICES DE CONSULTATION EXTERNE	4.7	4.6
06.2.1. Services médicaux	1.4	1.4
06.02.01.01. Médecins généralistes	0.6	0.6
06.02.01.02. Médecins spécialistes	0.8	0.8
06.2.2. Services dentaires	1.2	1.1
06.02.02.00. Services dentaires	1.2	1.1
06.2.3. Services paramédicaux	2.1	2.1
06.02.03.02. Bains thermiques, thérapies correctives, ambulances et location d'équipement thérapeutique	0.1	0.1
06.02.03.09. Autres services paramédicaux	2.0	2.0
06.3. SERVICES HOSPITALIERS	1.6	1.4
06.3.0. Services hospitaliers	1.6	1.4
06.03.00.00. Services hospitaliers	1.6	1.4
07. TRANSPORTS	191.6	120.6
07.1. ACHAT DE VEHICULES	61.5	60.9
07.1.1. Automobiles	57.8	57.7
07.01.01.01. Automobiles neuves	55.9	55.8
07.01.01.02. Automobiles d'occasion	1.9	1.9
07.1.2. Motocycles	1.7	1.6
07.01.02.00. Motocycles	1.7	1.6
07.1.3. Bicyclettes	2.0	1.6
07.01.03.00. Bicyclettes	2.0	1.6
07.2. UTILISATION DES VEHICULES PERSONNELS	119.6	50.0
07.2.1. Pièces détachées et accessoires	12.3	10.6
07.02.01.01. Pneus	8.8	8.1
07.02.01.02. Pièces détachées	1.5	1.2
07.02.01.03. Accessoires pour véhicules	2.0	1.3
07.2.2. Carburants et lubrifiants	83.7	18.9
07.02.02.01. Gas-oil	56.9	10.6
07.02.02.02. Essence	26.7	8.2
07.02.02.04. Lubrifiants et additifs	0.1	0.1
07.2.3. Entretien et réparations	17.8	16.1
07.02.03.00. Entretien et réparations	17.8	16.1

COICOP-LUX	Pondération 2018	
	Consommation privée 2016 aux prix de octobre 2017	
	IPCH	IPCN
07.2.4. Autres services liés aux véhicules personnels	5.8	4.4
07.02.04.01. Location de véhicules et de places de parking	1.8	0.8
07.02.04.02. Parkings payants	1.7	1.3
07.02.04.03. Leçons de conduite et contrôle technique	2.3	2.3
07.3. SERVICES DE TRANSPORT	10.5	9.7
07.3.1. Transport de personnes par chemin de fer	1.9	1.9
07.03.01.01. Transport de personnes par chemin de fer	1.9	1.9
07.3.2. Transport de personnes par route	0.7	0.3
07.03.02.01. Transport de personnes par autobus	0.1	0.1
07.03.02.02. Transport de personnes par taxi	0.6	0.2
07.3.3. Transport de personnes par air	1.5	1.5
07.03.03.02. Transport de personnes par air	1.5	1.5
07.3.4. Transport fluvial de personnes	0.2	0.1
07.03.04.02. Transport fluvial de personnes	0.2	0.1
07.3.5. Transports combinés	5.8	5.7
07.03.05.00. Transports combinés	5.8	5.7
07.3.6. Autres services de transport	0.4	0.2
07.03.06.02. Services de déménagement et d'entreposage	0.4	0.2
08. COMMUNICATIONS	19.5	19.0
08.1. SERVICES POSTAUX	0.3	0.3
08.1.0. Services postaux	0.3	0.3
08.01.00.01. Services postaux	0.3	0.3
08.2. EQUIPEMENT DE TELEPHONIE ET TELECOPIE	2.1	1.9
08.2.0. Equipement de téléphonie et télécopie	2.1	1.9
08.02.00.01. Equipement téléphone fixe	0.1	0.1
08.02.00.02. Equipement téléphonie mobile	2.0	1.8
08.3. SERVICES DE TELEPHONIE ET TELECOPIE	17.1	16.8
08.3.0. Services de téléphonie et télécopie	17.1	16.8
08.03.00.01. Services de téléphone fixe	2.6	2.6
08.03.00.02. Services de téléphone mobile	9.0	8.9
08.03.00.03. Accès à l'internet	5.5	5.3
09. LOISIRS ET CULTURE	66.8	57.8
09.1. EQUIPEMENTS AUDIOVISUELS, PHOTOGRAPHIQUES ET INFORMATIQUES	8.0	6.7
09.1.1. Appareils de réception, d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image	2.1	1.9
09.01.01.01. Appareils de réception, d'enregistrement et de reproduction du son	0.6	0.6
09.01.01.02. Appareils de réception, d'enregistrement et de reproduction du son et vision	1.5	1.3
09.1.2. Appareils photographiques et cinématographiques, instruments d'optique	0.4	0.2
09.01.02.01. Appareils photographiques et cinématographiques	0.4	0.2
09.1.3. Equipement informatique	3.5	3.0
09.01.03.01. PC	3.1	2.7
09.01.03.02. Accessoires informatiques	0.1	0.1
09.01.03.03. Logiciels	0.2	0.1
09.01.03.04. Calculatrices, machines à écrire, etc.	0.1	0.1
09.1.4. Supports d'enregistrement	0.8	0.5
09.01.04.01. Supports préenregistrés d'images et de son	0.5	0.2
09.01.04.02. Supports d'enregistrement d'images et de son	0.2	0.2
09.01.04.09. Films photographiques, cinématographiques, etc.	0.1	0.1
09.1.5. Réparation des équipements audiovisuels, photographiques et informatiques	1.2	1.1
09.01.05.00. Réparation des équipements audiovisuels, photographiques et informatiques	1.2	1.1

COICOP-LUX	Pondération 2018 Consommation privée 2016 aux prix de octobre 2017		
	IPCH	IPCN	
09.2. BIENS DURABLES POUR LES LOISIRS DE PLEIN AIR	2.6		2.1
09.2.1. Biens durables pour les loisirs de plein air	1.6		1.4
09.02.01.01. Camping-cars, caravanes et remorques		1.6	1.4
09.2.2. Instruments de musique et biens durables pour les loisirs d'intérieur	0.9		0.6
09.02.02.01. Instruments de musique		0.9	0.6
09.2.3. Entretien et réparation des autres biens durables pour les loisirs et la culture	0.1		0.1
09.02.03.00. Entretien et réparation des autres biens durables pour les loisirs et la culture		0.1	0.1
09.3. AUTRES ARTICLES ET MATÉRIEL DE LOISIRS, JARDINS ET ANIMAUX	13.4		11.6
09.3.1. Jeux, jouets et passe-temps	1.7		1.7
09.03.01.01. Jeux et passe-temps		0.7	0.7
09.03.01.02. Jouets et articles de fête		1.0	1.0
09.3.2. Articles et équipements de sport, de camping et de loisirs en plein-air	1.0		0.5
09.03.02.01. Articles et équipements de sport		0.8	0.4
09.03.02.02. Articles de camping et de loisirs plein air		0.2	0.1
09.3.3. Jardins, plantes et fleurs	5.6		5.1
09.03.03.01. Produits pour jardins		1.8	1.8
09.03.03.02. Plantes et fleurs		3.8	3.3
09.3.4. Animaux de compagnie et articles connexes	3.4		2.8
09.03.04.01. Animaux de compagnie		0.6	0.5
09.03.04.02. Articles pour animaux de compagnie		2.8	2.3
09.3.5. Services vétérinaires et autres services pour animaux de compagnie	1.7		1.5
09.03.05.00. Services vétérinaires et autres services pour animaux de compagnie		1.7	1.5
09.4. SERVICES RECREATIFS ET CULTURELS	14.3		13.3
09.4.1. Services sportifs et récréatifs	8.5		7.7
09.04.01.01. Services sportifs et récréatifs - Présence		4.2	3.8
09.04.01.02. Services sportifs et récréatifs - Participation		4.3	3.9
09.4.2. Services culturels	5.8		5.6
09.04.02.01. Cinémas, théâtres, concerts		1.6	1.5
09.04.02.02. Musées, bibliothèques, jardins zoologiques		0.9	0.8
09.04.02.03. Services de télévision et de radiodiffusion		2.8	2.8
09.04.02.04. Location de matériel et biens culturels		0.2	0.2
09.04.02.05. Services photographiques		0.3	0.3
09.5. PRESSE, LIBRAIRIE ET PAPETERIE	11.7		7.3
09.5.1. Livres	3.3		2.0
09.05.01.01. Livres de fiction		1.7	1.1
09.05.01.02. Livres éducatifs		0.3	0.2
09.05.01.03. Autres livres factuels		1.3	0.7
09.5.2. Quotidiens et périodiques	6.9		4.0
09.05.02.01. Presse et quotidiens		4.4	2.6
09.05.02.02. Revues et périodiques		2.5	1.4
09.5.3. Imprimés divers	0.1		0.1
09.05.03.00. Imprimés divers		0.1	0.1
09.5.4. Articles de papeterie et de dessin	1.4		1.2
09.05.04.01. Produits en papier / carton		0.7	0.6
09.05.04.09. Autre matériel de bureau et de dessin		0.7	0.6
09.6. VOYAGES A FORFAIT	16.8		16.8
09.6.0.. Voyages à forfait	16.8		16.8
09.06.00.02. Voyages à forfait		16.8	16.8

COICOP-LUX	Pondération 2018 Consommation privée 2016 aux prix de octobre 2017	
	IPCH	IPCN
10. ENSEIGNEMENT	<u>12.8</u>	<u>12.7</u>
10.1. ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	2.4	2.4
10.1.0. Enseignement préscolaire et primaire	2.4	2.4
10.09.00.02. Enseignement primaire	2.4	2.4
10.2. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	3.0	3.0
10.2.0. Enseignement secondaire	3.0	3.0
10.02.00.00. Enseignement secondaire	3.0	3.0
10.4. ENSEIGNEMENT TERTIAIRE	0.2	0.2
10.4.0. Enseignement tertiaire	0.2	0.2
10.04.00.00. Enseignement tertiaire	0.2	0.2
10.5. ENSEIGNEMENT NON DÉFINI	7.2	7.1
10.5.0. Enseignement non défini	7.2	7.1
10.05.00.00. Enseignement non défini	7.2	7.1
11. HOTELS, RESTAURANTS ET CAFES	<u>93.2</u>	<u>53.7</u>
11.1. RESTAURANTS ET CAFES	73.3	50.1
11.1.1. Restaurants et cafés	65.4	44.5
11.01.01.01. Restaurants, cafés et établissements de danse	56.9	38.9
11.01.01.02. Petite restauration, collations, pâtisserie, glaces, etc.	8.5	5.6
11.1.2. Cantines	7.9	5.6
11.01.02.00. Cantines	7.9	5.6
11.2. SERVICES D'HEBERGEMENT	19.9	3.6
11.2.0. Services d'hébergement	19.9	3.6
11.02.00.01. Hôtels, motels, auberges	14.1	1.5
11.02.00.02. Auberges de jeunesse, campings, centres de vacances etc.	3.3	1.3
11.02.00.03. Services d'hébergement des autres établissements	2.5	0.8
12. BIENS ET SERVICES DIVERS	<u>129.0</u>	<u>120.4</u>
12.1. SOINS CORPORELS	30.6	25.1
12.1.1. Salons de coiffure et esthétique corporelle	16.8	15.5
12.01.01.01. Salons de coiffure - Hommes et enfants	3.2	3.0
12.01.01.02. Salons de coiffure - Femmes	8.7	8.0
12.01.01.03. Esthétique corporelle	4.9	4.5
12.1.2. Appareils électriques pour soins corporels	0.6	0.5
12.01.02.01. Appareils électriques pour soins corporels	0.6	0.5
12.1.3. Autres appareils, articles et produits pour soins corporels	13.2	9.1
12.01.03.01. Appareils non électriques pour soins corporels	0.4	0.4
12.01.03.02. Articles d'hygiène corporelle	12.8	8.7

COICOP-LUX	Pondération 2018 Consommation privée 2016 aux prix de octobre 2017	
	IPCH	IPCN
12.3. EFFETS PERSONNELS	14.1	12.4
12.3.1. Bijouterie et horlogerie	5.5	4.9
12.03.01.01. Bijouterie	2.2	2.2
12.03.01.02. Horlogerie	2.9	2.3
12.03.01.03. Réparation des horloges, montres et bijoux	0.4	0.4
12.3.2. Autres effets personnels	8.6	7.5
12.03.02.01. Articles de voyage et autres contenants	5.7	4.6
12.03.02.02. Articles pour bébés	1.7	1.7
12.03.02.09. Autres articles personnels	1.2	1.2
12.4. PROTECTION SOCIALE	47.4	46.2
12.4.0. Protection sociale	47.4	46.2
12.04.00.01. Crèches, foyers de jour pour enfants, etc.	19.3	18.1
12.04.00.02. Maisons de retraite et de soins, etc.	28.1	28.1
12.5. ASSURANCE	12.8	12.8
12.5.2. Assurances liées au logement	1.2	1.2
12.05.02.00. Assurances liées au logement	1.2	1.2
12.5.3. Assurances liées à la santé	1.5	1.5
12.05.03.02. Services privés d'assurance-maladie, etc.	1.5	1.5
12.5.4. Assurances liées aux transports	9.0	9.0
12.05.04.01. Assurances liées aux transports	9.0	9.0
12.5.5. Autres assurances	1.1	1.1
12.05.05.00. Autres assurances	1.1	1.1
12.6. SERVICES FINANCIERS	14.2	14.2
12.6.2. Services financiers	14.2	14.2
12.06.02.01. Services financiers	14.2	14.2
12.7. AUTRES SERVICES N.C.A.	9.9	9.7
12.7.0. Autres services n.c.a.	9.9	9.7
12.07.00.01. Frais administratifs	4.3	4.3
12.07.00.02. Services et frais légaux et comptables	1.2	1.1
12.07.00.03. Services funéraires	1.6	1.6
12.07.00.04. Autres services et frais n.c.a.	2.8	2.7